

0. Les traits fondamentaux du Devoir

(1) **UNE NÉCESSITÉ SPIRITUELLE** – Le Devoir est une *nécessité objective* à laquelle Moi je suis soumis, mais elle n'est pas de l'ordre du Besoin (= de la Nature). Même si nous disons : « je *dois* manger », la nécessité objective d'un *besoin* n'est pas celle qui caractérise le Devoir qui de son côté dépasse certainement et d'un bond l'enclos de ma subjectivité individuelle (mon « moi »), mais dans la direction d'une instance de l'Esprit comme substrat de la Conscience, et non pas de la Matière (*loi* physique), ni en général de la Nature (*besoin* physiologique)

C'est bien cette instance de la Conscience/Moi que **Freud** – malgré sa Métapsychologie du Désir/Besoin – a dû tout de même appeler le « Sur-Moi » [T290], en ce qu'elle est l'expression d'un « Moi » bien *conscient* et supérieur à moi, qui parle néanmoins *dans* moi (ainsi que son élève Lacan a été lui aussi obligé de faire du Désir un Dévoir – de *superposer* donc le Devoir au Désir, faute de ne pas arriver à le réaliser [T239, CDP 507])

(2) **UNE CONTRAINTE LIBÉRATRICE** – En son objectivité qui me dépasse, le Devoir est une *contrainte*, mais pas de l'ordre de l'*esclavage*, car (1) il provient de mon propre fond, qui de toute évidence me dépasse, et (2) je *ne peux pas* éviter de le reconnaître comme *mien* : le Devoir m'oblige donc premièrement à m'approprier mon « moi », *malgré* moi : « Je te dis que c'est *moi* qui dois le faire, et personne d'autre ». Pour cette raison, le plus profond mes devoirs est bien celui de ma Liberté. Nous *devons* être libres, sans quoi aucun « droit universel » n'aurait la force de s'imposer dans notre cœur ainsi que dans le cœur des autres – C'est bien cela que J.J. Rousseau a enseigné à E. Kant.

(3) **UNE LOI MORALE** – Le Devoir exprime une *obligation* qui relève d'une Loi, car il a premièrement la forme d'un « Tu dois... » universel *parlant* au fond de mon « Je dois » individuel. Cette Loi n'est pourtant pas de l'ordre d'un Commandement provenant d'un « Esprit » qui est totalement extérieur à mon « esprit ». Il s'agit donc d'une Loi essentiellement *morale* et non pas *juridique*, car elle ne peut pas être appliquée sans la participation directe de ma *conscience* « intentionnelle » en état d'éveil, et qui se met à l'écoute de son propre fond.

(4) **LA VOIX D'AUTRUI DANS MOI-MÊME** – Comme expression d'une la Loi *morale* ayant irréductiblement la forme d'un « Tu dois » qui me parle, le Devoir exprime la présence d'Autrui dans Moi-même. Cet Autrui à la source de ma Conscience Morale pourra dès lors être conçu comme un *démon* [Socrate (T291) Dieu (T292), le « visage » de mon prochain [Levinas T175] ou les deux à la fois [Evangiles] si nous sommes dans une perspective *religieuse* ; ou bien comme la racine dialectique et « transcendantale » de mon auto-conscience [Kant, Fichte, Hegel] ; ou encore comme la voix de la *société* dans laquelle « Moi » je bâtis ma « personnalité », ainsi que de différentes manières Rousseau et Durkheim l'ont proposé.

(5) **UNE FINALITÉ EN SOI** – Le Devoir exprime toujours une *finalité* que moi-même je conçois en moi-même, et qui n'est pas de l'ordre – *conditionné* – du Désir, mais de l'ordre *absolu* du Bien. *Tout* « Je dois... », du plus banal au plus sublime est en effet sans doute orienté par mon *intention* d'agir dans une direction déterminée : « Je dois faire *cela* » ; la finalité propre au Devoir, avec une majuscule, est toutefois non pas de l'ordre du calcul des moyens « prudemment » mis en place pour la réalisation d'un but que j'ai arbitrairement conçu, selon mon désir. Dans « Je dois faire cela *si* je *désire* obtenir telle autre chose, que par ailleurs je n'ai pas le *devoir* de poursuivre », ce n'est donc pas du Devoir que nous parlons, qui ne se distille que lorsque nous lui ôtons tout objet autre que lui-même, ainsi que nous l'avons fait en passant de « Je suis conscient *de...* » à « Je suis conscient » pour comprendre la Conscience comme Présence. Dans le cas présent, le Devoir n'apparaît vraiment (comme « Présence Morale » à moi-même) que lorsque le « devoir » retentissant dans toute stratégie « instrumentale » que ma conscience élabore, rebondit sur lui-même, et que je passe de « Je dois faire cela *pour* [si je désire] obtenir tel objet » à la prise de conscience *morale* « Je *dois* faire... mon Devoir ». C'est bien pour cette raison qu'à la fois Rousseau, Kant et Fichte ont si insisté (de différentes manières) sur l'incontournable « concentricité » entre *Bewusstsein* (la Conscience dans les sens du *Cogito* cartésien) et *Gewissen* (la *conscience morale*)

Cette double dimension [*devoir/Devoir*] dans laquelle s'articule toute finalité anime notre conscience agissante (notre « raison pratique ») a été reconnue et thématisée par la totalité des Ethiques, qui peuvent par conséquent être classées selon deux catégories :

- (1) LES ÉTHIQUES « DÉONTOLOGISTES », qui voient dans le Devoir absolu (qui cible le Bien comme finalité en soi de l'action [morale autonome]) la vraie *source* de tout devoir conditionné (qui cible l'Utile). Donc : l'« Utile » n'est au fond que la voix qui dans notre Conscience nous parle de notre Devoir ; ou encore : au fond de tout « intérêt » personnel, aussi apparemment mesquin qu'il soit, il y a l'Intérêt de l'Humanité. **Tout déontologisme est donc en ce sens une expression de Foi dans l'Homme.**
- (2) LES ÉTHIQUES « UTILITARISTES », « conséquentialistes » et finalement *nihilistes*, qui à l'inverse voient dans le devoir conditionné par un but qui n'est pas lui-même (morale *hétéronome*) la source et la vérité fondamentale où s'enracine tout soi-disant Bien en soi. Donc : le soi-disant Devoir est la voix qui au fond de notre Conscience nous parle en réalité de ce qui nous est *utile* : ou encore : au fond de tout soi-disant Bien en soi, aussi apparemment sublime qu'il soit, il n'y a que l'intérêt *égoïste* de mon Ego particulier. **Toute morale « utilitariste » est donc en ce sens une expression de soupçon dans l'Homme.** Lorsque ce soupçon devient le Postulat Fondamental d'une Métaphysique de la Conscience, nous en obtenons le nihilisme *nietzschéen* et *freudien*, qui font de toute Conscience Morale une *mauvaise* conscience et toute Foi une *mauvaise* foi.

Ce que nous ferons est tout d'abord comprendre la logique profonde du « Déontologisme » comme expression d'une Métaphysique de la Conscience – car cela ne fait que prolonger le même vecteur que nous suivons depuis le début, pour pouvoir sur cette base comprendre les autres positions concernant le phénomène du Devoir.

1. « Pourquoi as-tu fait cela?... ». Le Devoir est la Voix – le « 7^e trait » – de la Conscience

Notre cours sur la *Liberté* nous a renseignés sur deux choses. D'un côté [§1.3 *Je pense donc je suis libre*] que la Liberté est le « 0 » de la Conscience, car dire « Moi je... » signifie se poser en Commencement Absolu de cet enchaînement de causes et d'effets que l'on appelle une « action » (ne serait-ce que celle de penser). De l'autre [§2.2.1 *La Primauté de la Raison Pratique*] que la Loi Morale qui nous parle de Responsabilité et donc de Devoir en est le « 7^e trait » : car le « Moi » de l'homme comme centre auto-propulseur de ses propres mouvements n'est pas qu'un « organe vital » parmi les autres. M'auto-mouvoir vers une « action » en tant qu'animal doué d'une Conscience signifie en effet non pas tout simplement « me bouger » pour satisfaire mon désir (tel un chien qui veut boire de l'eau) mais bien me poser tout d'abord en être « responsable », animé et conduit de l'intérieur par un *devoir*-être qui m'oblige à « répondre » de ce que j'ai fait, en en « donnant raison ». Dire *pourquoi* ou dans quel but moi j'agis comme j'agis est dire pourquoi je *dois* agir comme cela (le « bien ») et pas autrement (le « mal »). C'est en ce sens que Kant dit que la Volonté est une « *raison pratique* » (T294A CDP 302)

Celle du Devoir s'impose par conséquent – depuis toujours – comme la « Voix de la Conscience »... et donc de notre *être* proprement humain : **depuis la Genèse** – où l'Homme ne commence à proprement *exister* en tant qu'Homme (et Femme !) que lorsqu'il acquiert la « Conscience du Bien et du Mal », qui l'oblige par là même à répondre de ses actions – « Qui t'a appris que tu es nu? ...Pourquoi as-tu fait cela?... » T292 – **jusqu'à l'athéisme sartrien**, pour lequel pareillement notre Existence ne se révèle pleinement que lors de ce premier aveu de nudité intégrale : celle de la Conscience face à la responsabilité/devoir qui « à chaque instant *condamne* l'homme à inventer l'homme » (T283C CDP 529).

Entre l'extrême d'un Devoir comme révélation à la Conscience de l'Homme d'une Loi directement émanant de la puissance transcendante de son Créateur, et celui d'un Devoir comme révélation à cette même Conscience de sa solitude face à l'immense tâche de s'« auto-inventer »... entre ces deux extrêmes se placent différentes façons d'élaborer ce qui demeure néanmoins une acquisition unanimement admise : qu'à travers les impératifs du Devoir – à savoir à travers la Loi Morale – ne se révèle à la conscience humaine que l'autre facette de sa Liberté, qui lui est plus essentiel encore que son *être* même.